Image not found or type unknown

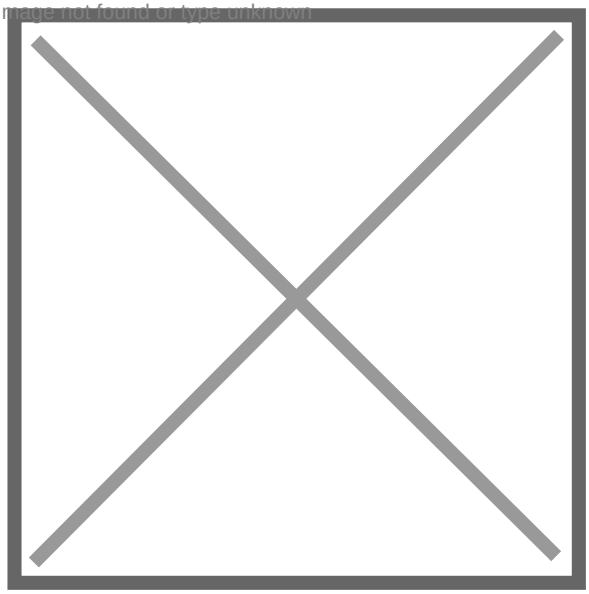

Accrochage voiture et asurances

Par **maxens**, le **14/07/2010** à **12:47**

Bonjour,
Voila j'ai eu un accrochage avec ma voiture. C'etait à un gros carrefour avec bcp de circulation.
Vu le monde et la legereté de l'accrochage j'ai préféré me garer dans la continuité de la rue plutot que de rester en plein milieu du carrefour(pour ne pas gener la circulation et eviter un accrochage) pour vérifier si nos voitures avaient quelque chose et si j'avais causé des dégats sur l'autre véhicule.
Le souci etant que qu'une fois garé, quand je suis arrivé là ou l'autre voiture s'était stationnée, la voiture que j'avais accrochée était partie.
Je ne sais donc si elle avait quelque chose ou non.
Que faire? je ne voudrais pas que le conducteur soit partie, en relevant mon numero de plaque, croyant que je ne voulais pas faire de constat, ce qui est faux.

Par **chris_ldv**, le **14/07/2010** à **13:18**

Bonjour,

Si vous avez le n° d'immatriculation de l'autre véhicule rendez vous dans un commissariat de police ou une gendarmerie pour une main courante: il ne pourra ainsi vous être reproché de vouloir vous soustraire à vos éventuelles responsabilités.

Cordialement,

Par **maxens**, le **14/07/2010** à **13:42**

non le probleme c que je ne l'ai pas. J'avais pas de raison de le noter puisque je pensais qu'on allait verifier degats ensemble et faire constat si besoin.
Dois je prevenir mon assurance? mais sans numero ni nom, ca va etre dur? Si ca se trouve elle avait rien en plus, je ne sais pas. Mais je ne veux pas non plus qu'on me reproche quelque chose, je comprends pas pourquoi elle ne m'a pas attendu vu que c'etait moi qui etais en tord?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés